

# Un petit coup de pouce de la MRC

Les couches de coton  
**d'aujourd'hui**  
sont beaucoup plus modernes  
et faciles d'entretien

# Couches de coton pour bébés Subvention d'achat 2018

Aide financière offerte par la  
MRC du Haut-Saint-Laurent

La MRC du Haut-Saint-Laurent désire encourager l'utilisation de couches de coton en accordant aux jeunes familles, qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de couches de coton.




## Qui peut bénéficier de ce remboursement?

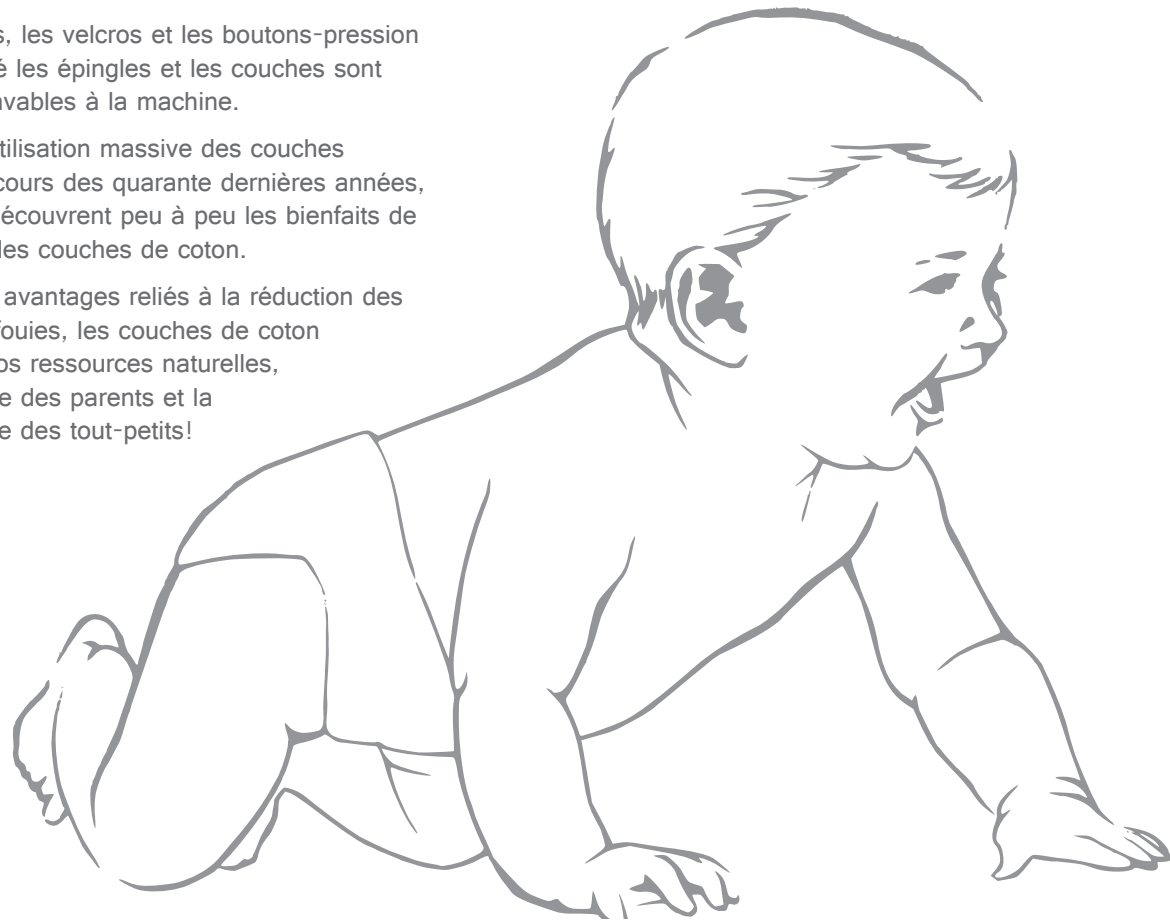
Les bébés âgés entre 0 et 24 mois inclusivement, résidant dans l'une des treize municipalité de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont éligibles à l'aide financière.

Veuillez noter qu'une seule subvention par famille est accordée.

Les bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent sont situés au : 10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) J0S 1H0



-  De nos jours, les velcros et les boutons-pression ont remplacé les épingles et les couches sont facilement lavables à la machine.
-  Après une utilisation massive des couches jetables au cours des quarante dernières années, les gens redécouvrent peu à peu les bienfaits de l'utilisation des couches de coton.
-  En plus des avantages reliés à la réduction des matières enfouies, les couches de coton ménagent nos ressources naturelles, le portefeuille des parents et la peau délicate des tout-petits!



Pour plus d'informations, contactez  
Émilie Escafit au 450 264-5411 (225).

MRC du Haut-Saint-Laurent  
10, rue King, bureau 400, Huntingdon (Québec) J0S 1H0  
450 264-5411 [www.mrchsl.com](http://www.mrchsl.com)



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

## Comment profiter de ce remboursement

Pour profiter de la subvention de l'année 2018, les documents suivants sont à présenter aux bureaux de la MRC du Haut-Saint-Laurent avant le 31 janvier 2019 :

- La facture originale pour l'ensemble de couches acheté, peu importe la marque ou l'endroit (minimum de 20 couches);
- Une preuve de naissance de l'enfant;
- Une preuve de résidence de l'enfant;
- Un contrat d'engagement d'utilisation des couches de coton signé par les parents (contrat fourni par la MRC ou téléchargeable à [www.mrchsl.com](http://www.mrchsl.com)).

Vous recevrez dans les semaines suivantes un remboursement pour financer une partie de l'achat de vos couches de coton.

Un achat de moins de 250 \$ se méritera un remboursement de 50 \$. Un achat de 250 \$ et plus se méritera un remboursement de 100 \$.

## Les avantages des couches lavables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches lavables représentent :

- 10 kg de coton;
- 83 m<sup>3</sup> d'eau nécessaire aux lavages;
- 150 kg de déchets organiques biodégradables en quelques mois, gérés par les stations d'épuration municipales plutôt que destinées aux sites d'enfouissement;
- une possibilité de recyclage dans les installations de textiles usés;
- une dépense totale d'environ 700 \$ à 1 000 \$ incluant les frais de lavage et de séchage (250 \$ pour un enfant de 2 ½ ans);
- pas de dépense pour chaque nouveau bébé dans la famille.

### De plus :

- La peau des enfants respire dans une couche qui reste étanche (des feuilles jetables retiennent les selles);
- La couche est confortable grâce aux bandes élastiques à la taille et aux cuisses.

## Les désavantages des couches jetables

Pour les premiers deux ans et demi d'un seul enfant, les couches jetables représentent :

- 5 arbres;
- 25 kg de plastique obtenus avec 67 kg de pétrole brut;
- 120 m<sup>3</sup> d'eau nécessaire à la fabrication;
- 5 000 à 7 000 couches jetées aux ordures, décomposables entre 300 et 500 ans et représentant un poids entre 800 et 1 000 g et 40 % des déchets du foyer de l'enfant sans compter les bactéries pathogènes contenues dans les selles;
- une dépense totale d'environ 2 000 \$ pour un seul enfant;
- la dépense se reproduit pour chaque nouveau bébé dans la famille.

### Saviez-vous que...

Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, soit 60 000 tonnes de déchets annuellement.

Les couches jetables occupent le 3<sup>e</sup> rang en importance des déchets envoyés aux sites d'enfouissement.



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Dundee  
Elgin  
Franklin  
Godmanchester

Havelock  
Hinchinbrooke  
Howick  
Huntingdon

Ormstown  
Saint-Anicet  
Saint-Chrysostome  
Sainte-Barbe  
Très-Saint-Sacrement

## ENGAGEMENT D'HONNEUR À UTILISER LES COUCHES DE COTON

- Nous reconnaissons avoir reçu une subvention de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour l'achat des couches en coton;
- Nous certifions que nous résidons sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent;
- Nous nous engageons à utiliser les couches de coton;
- Il est entendu que le matériel subventionné ne peut faire l'objet de vente sans l'autorisation de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

En connaissance de cause, nous signons le présent engagement.

\_\_\_\_\_

Noms et prénoms des parents

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Municipalité

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Téléphone(s)

\_\_\_\_\_

Adresse(s) électronique(s)

\_\_\_\_\_

Nom de l'enfant

\_\_\_\_\_

Âge

\_\_\_\_\_

Date de naissance

\_\_\_\_\_

Signature(s)

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Montant de la subvention reçue